

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUNGERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 09/11/2023

Date de convocation : 2/11/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Delphine CHILLET

N° 06.11.23

OBJET : Commission sociale – Désignation des membres hors Conseil Municipal

Vu la dissolution du CCAS votée le 17 Décembre 2015.

Vu la délibération désignant les membres hors conseil votée le 12 Novembre 2020

Considérant la volonté pour certains membres extérieurs au conseil municipal de mettre fin à leur engagement.

Après recherche de volontaire, Monsieur le maire propose au conseil municipal propose de retenir les membres suivants :

Cécile GUINAND (Club des vieux amis)
Sylvie VENET (Handicapé)
Alice PALANDRE (ADMR),
Julie ELMASSIAN (asso des familles)
Christiane GRANJON (POSER)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1° - **APPROUVE** la désignation des membres ci-dessus précités,

2° - **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération,

3° - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, representing the name Pascal Murigneux.